



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014**

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE 8 SEPTEMBRE 2014

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce huitième jour du mois de septembre 2014, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller André Fournier
 Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
 Madame la conseillère Nathalie Laprade
 Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre Dolbec

Sont absents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
 Madame la conseillère Sandra Gravel

Sont aussi présents : Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
 Madame la greffière adjointe Isabelle Bernier
 Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 août 2014
4. Avis de motion : règlement de zonage
5. Avis de motion : règlement de lotissement
6. Avis de motion : plan d'urbanisme
7. Avis de motion : interdiction de stationnement sur les rues Désiré-Juneau et Anne-Hébert
8. Procès-verbal de correction
9. Versement à la Société mutuelle de prévention inc.
10. Autorisation de dépense : souper 6 novembre / Jacques Marcotte et Ginette Audet
11. Autorisation de dépense : achat de matériel pour le Service incendie
12. Demande de permis : 4609, route de Fossambault
13. Demande de permis de remblai : 4601, route de Fossambault
14. Demande de certificat d'autorisation : 4500, route de Fossambault
15. Demande de Yanik Guillemette – Projet Le Faubourg Sainte-Catherine
16. Octroi d'un contrat : travaux de pavage 2014
17. Addenda à l'entente de déneigement avec la Ville de Fossambault-sur-le-Lac
18. Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013
19. Inscription au séminaire de formation de l'AIMQ
20. Lignage des rues Désiré-Juneau et Anne-Hébert
21. Paiement numéro 3 : prolongement de la rue Désiré-Juneau
22. Paiement numéros 1 et 2 : remplacement du puits P-2
23. Installation d'une gouttière au bâtiment La Ruche
24. Remplacement de la toile : entrepôt centre Anne-Hébert
25. Signature d'une entente avec le CPPL
26. Autorisation deuxième versement Domaine Notre-Dame
27. Programme parascolaire de golf école des Explorateurs
28. Autorisation d'utilisation de locaux Super C



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

29. Prolongation adjointe administrative et réceptionniste occasionnelle Service des loisirs
30. Ajustement des frais communs 2013 : Nathalie Bérubé
31. Dépôt de la liste des engagements financiers au 3 septembre 2014
32. Dépôt de la liste des chèques
33. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
34. Congrès de la Fédération québécoise des municipalités
35. Suivi par les élus
36. Autres sujets
37. Période de questions
38. Ajournement au 29 septembre 2014

Le 29 septembre 2014 – 19 h 30

39. Adoption du règlement numéro 1257-2014
40. Dérogation mineure : 33 rue Laurentienne / Jacques Ferron
41. Dérogation mineure : 14, rue de la Vallée / Grant et Nancy Parent
42. Dérogation mineure : 20, rue de la Falaise / Éric Lebeuf
43. Dérogation mineure : 100, rue du torrent
44. Assemblée de consultation du règlement numéro 1263-2014 (dérogations mineures)
45. Protocole d'entente : Commission scolaire de la Capitale
46. Programmation des travaux : taxe sur l'essence et contribution du Québec
47. Suivi par les élus
48. Autres sujets
49. Période de questions
50. Clôture

Le quorum étant constaté, la séance de septembre est ouverte.

442-2014 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade,
ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour en y reportant le point 25 et en rayant le point 34.
ADOPTÉE

443-2014 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AOÛT 2014**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade,
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 11 août 2014 comme il a été présenté.
ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Madame la conseillère Nathalie Laprade donne avis de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pourvoyant à remplacer le règlement sur le zonage # 623-91 suite à la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Une copie du projet de règlement à être adopté est remise séance tenante aux membres du Conseil et annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014**

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LOTISSEMENT**

Madame la conseillère Nathalie Laprade donne avis de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pourvoyant à remplacer le règlement sur le lotissement # 624-91 suite à la révision du plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Une copie du projet de règlement à être adopté est remise séance tenante aux membres du Conseil et annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

**AVIS DE MOTION
RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME RÉVISÉ**

Madame la conseillère Nathalie Laprade donne avis de la présentation, à une séance ultérieure, d'un règlement pourvoyant à réviser le plan d'urbanisme de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

Une copie du projet de règlement à être adopté est remise séance tenante aux membres du Conseil et annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

**AVIS DE MOTION
INTERDICTION DE STATIONNEMENT SUR LA
RUE DÉSIRÉ-JUNEAU ET LA RUE ANNE-HÉBERT**

Madame la conseillère Nathalie Laprade donne avis de la présentation à une séance ultérieure d'un règlement visant à amender le règlement numéro 891-2003 relatif au stationnement, de façon à interdire le stationnement sur une partie de la rue Désiré-Juneau et sur une partie de la rue Anne-Hébert.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE CORRECTION
AU PROCÈS-VERBAL DU 9 JUIN 2014**

Conformément à l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose un procès-verbal de correction indiquant qu'afin de corriger une erreur, il a modifié le numéro de lot indiqué à la page 8 du procès-verbal du 9 juin 2014, résolution 309-2014.

Par conséquent, le numéro de lot est modifié de la façon suivante :

**309-2014 SIGNATURE D'UN ACTE NOTARIÉ : CESSION DU
TERRAIN DE LA FUTURE BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU que ce conseil a pris connaissance de l'acte préparé par M^e Daniel Morin, notaire, par lequel la Commission scolaire de la Capitale cède, à titre purement gratuit à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, le lot 5 515 567;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'autoriser monsieur le maire Pierre Dolbec et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer l'acte notarié préparé par M^e Daniel Morin, par lequel la Ville acquiert de la Commission scolaire de la Capitale le lot 5 515 567 aux charges et conditions y figurant.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

444-2014 VERSEMENT À LA SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION

ATTENDU le rapport de madame Julie Cloutier, trésorière adjointe, en date du 26 août 2014 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;
ET RÉSOLU d'autoriser un versement de 5 295,91 \$ à la Société Mutuelle de prévention inc. pour la période de juillet à décembre 2014.

ADOPTÉE

445-2014 AUTORISATION DE DÉPENSES - RÉCEPTION JACQUES MARCOTTE ET GINETTE AUDET 6 NOVEMBRE 2014

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;
ET RÉSOLU d'autoriser la signature d'un contrat avec la Station touristique Duchesnay et une dépense de 5 000 \$ pour la tenue d'une réception en l'honneur de M. Jacques Marcotte, ex-maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Mme Ginette Audet, ex-greffière adjointe, pour être tenue jeudi le 6 novembre prochain à 18 heures.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de mandater la direction générale pour dresser la liste des invités.

ADOPTÉE

446-2014 AUTORISATION DE DÉPENSE, ACHAT DE MATERIEL POUR LE SERVICE INCENDIE

ATTENDU le rapport de monsieur Pierre Beaumont, directeur du Service de protection contre les incendies;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;
ET RÉSOLU d'autoriser le directeur du Service de protection contre les incendies à effectuer les achats suivants :

- L'achat du logiciel Première Ligne de PG Solutions au montant de 22 049 \$, taxes nettes incluses.
- L'achat d'équipements informatiques au montant de 5 922 \$, taxes nettes incluses, chez PG Solutions.
- L'achat de lits escamotables au montant de 5 862 \$ taxes nettes incluses, chez La Place du matelas.

ADOPTÉE

447-2014 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION BÂTIMENT COMMERCIAL / MARIO BOILARD, NOTAIRE / ROUTE DE FOSSAMBAULT / ZONE 137-C / PIIA-2014-19

ATTENDU la demande de permis de construction d'un bâtiment commercial déposée par M. Mario Boilard, notaire qui sera implanté sur le lot 5 531 057, au 4609, route de Fossambault, afin d'y déménager ses bureaux, un local commercial à louer, en plus d'y aménager un logement à l'étage;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur sera constitué de bois et de brique, s'apparentant au bâtiment existant du 4601, route de Fossambault;

ATTENDU QU'un espace sera aménagé entre le stationnement et le bâtiment avec des pierres décoratives et des arbustes;

ATTENDU QU'un aménagement paysager sera également présent en façade du bâtiment principal;

ATTENDU QUE de petits luminaires décoratifs seront installés sur le mur avant et latéral;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

ATTENDU QUE les critères d'analyse au PIIA relatifs à l'architecture, à l'aménagement du site, à l'éclairage, à l'implantation des accès, des bâtiments, des aires de stationnement hors-rue, de chargement et de déchargement et d'entreposage sont rencontrés ou non applicables;

ATTENDU QUE la demande de permis de construction respecte les dispositions du règlement de zonage numéro 623-91;

ATTENDU le rapport de l'inspectrice adjointe en date du 26 août 2014;

ATTENDU le rapport du Comité consultatif d'urbanisme en date du 2 septembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;

ET RÉSOLU d'accepter la demande de permis de construction d'un bâtiment commercial déposée par M. Mario Boilard, notaire qui sera implanté sur le lot 5 531 057, au 4609, route de Fossambault.

ADOPTÉE

448-2014

DEMANDE DE PERMIS DE REMBLAI / SALON LE MISTRAL / 4601 ROUTE DE FOSSAMBAULT / ZONE 137-C / PIIA-2014-20

ATTENDU QUE Mme Stéphanie Cyr, propriétaire du Salon Le Mistral situé au 4601, route de Fossambault présente une demande de permis de remblai afin d'aménager un agrandissement du stationnement de son commerce sur une partie du lot adjacent lui appartenant soit le lot 4 367 506;

ATTENDU QUE l'agrandissement du stationnement projeté respecterait les dispositions du Règlement de zonage # 623-91;

ATTENDU QU'une haie sera plantée le long de la ligne arrière afin de fournir un écran visuel aux propriétés résidentielles voisines;

ATTENDU QU'une partie du lot 4 367 506 sera remplie afin de réduire l'écart avec le niveau de la route de Fossambault et qu'un îlot de végétation sera implanté dans l'agrandissement du stationnement;

ATTENDU QUE les plans ne précisent pas le type de végétaux choisis et qu'on ne peut voir aucun arbre sur le site;

ATTENDU le rapport de l'inspectrice adjointe en date du 26 août 2014;

ATTENDU le rapport du Comité consultatif d'urbanisme en date du 2 septembre 2014;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;

ET RÉSOLU d'accepter la demande de permis de remblai déposée par Mme Stéphanie Cyr, propriétaire du Salon Le Mistral, situé au 4601 route de Fossambault afin d'aménager un agrandissement du stationnement de son commerce sur une partie du lot adjacent lui appartenant soit le lot 4 367 506;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'exiger que des arbustes de type conifère soient plantés dans la bande de 1,5 mètre située entre la rue et le stationnement hors-rue et que des arbres de type feuillu soient plantés dans l'îlot de végétation.

ADOPTÉE

449-2014

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR EXCAVATION, REMBLAI, DÉBLAI ET DÉPLACEMENT D'HUMUS METRO RICHELIEU / 4500, ROUTE DE FOSSAMBAULT

ATTENDU la demande de certificat d'autorisation pour excavation, remblai/déblai afin d'aménager une allée de circulation dans le stationnement du gym situé au 4500, route de Fossambault;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

ATTENDU l'engagement du requérant de fournir un plan de plantation dont la densité et le type d'arbres et d'arbustes seront similaires à ce qui est prévu sur la propriété du Super C;

ATTENDU que les critères relatifs à l'aménagement du site, à l'aménagement des stationnements hors-rue et à l'implantation des aires de chargement et de décharge et d'entreposage sont rencontrés ou non applicables;

ATTENDU que Métro aménagera et pavera le stationnement du 4500, route de Fossambault; ce qui améliorera de beaucoup l'esthétique du terrain;

ATTENDU les plans et devis présentés et le rapport de l'inspectrice adjointe en date du 26 août 2014;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;

ET RÉSOLU d'accepter la demande de certificat d'autorisation pour excavation remblai/déblai afin d'aménager une allée de circulation dans le stationnement du gym situé au 4500, route de Fossambault.

ADOPTÉE

450-2014 **ADDENDA À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT LE FAUBOURG SAINTE-CATHERINE**

ATTENDU l'entente signée avec M. Yanik Guillemette pour l'ouverture du projet Le Faubourg Sainte-Catherine;

ATTENDU que les travaux sont presque terminés puisqu'il ne reste que les noues paysagères à aménager;

ATTENDU que l'entente prévoyait un système de drainage novateur soit que des noues soient aménagées d'un côté de la rue pour permettre l'infiltration des eaux. Les plans préparés par le promoteur et qui sont joints à l'entente prévoyaient des plantations de qualité dans les noues. Des extraits des plans sont présentés en annexe de la présente résolution et en font partie intégrante.

ATTENDU que le MDDELCC n'exige pas que ces plantations soient mises en place puisqu'elles ne sont pas essentielles au traitement de la qualité de l'eau.

ATTENDU que l'entente prévoit également la plantation d'au moins trois arbres d'un diamètre minimum de 5 cm sur chaque lot.

ATTENDU que Monsieur Yanik Guillemette souhaite remplacer les plantations prévues par du gazon en plaque et des graminées.

ATTENDU que la plantation de deux arbres de bonne taille pour chaque terrain est également demandée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;

ET RÉSOLU de refuser l'addenda à l'entente intervenue avec le Faubourg de Sainte-Catherine et d'obliger le promoteur à effectuer les travaux comme prévu.

ADOPTÉE

451-2014 **TRAVAUX DE PAVAGE 2014**

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;

ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Les Entreprises P.E.B. Ltée relativement à la réalisation de travaux de pavage sur différentes rues de la municipalité. Le tout



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

conformément au devis daté du 5 août 2014, à l'addenda numéro 1 et à la soumission déposée le 29 août 2014 ;

Il s'agit d'un contrat à prix unitaire dont le coût total est établi à 372 910,25 \$, plus taxes. La somme nécessaire est appropriée du règlement numéro 1265-2014.

ADOPTÉE

452-2014 **ADDENDA À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE VOIRIE D'HIVER À FOSSAMBAULT**

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier;

ET RÉSOLU d'autoriser le Maire et le Directeur général et secrétaire-trésorier à signer un nouvel addenda à l'entente intermunicipale de voirie d'hiver avec la Ville de Fossambault-sur-le-Lac. Cet addenda permet le remplacement de l'annexe « C », pour y ajouter les nouvelles rues à entretenir cet hiver sur le territoire des deux municipalités.

ADOPTÉE

453-2014 **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

ATTENDU que le gouvernement du Québec s'est doté d'une stratégie québécoise d'économie d'eau potable;

ATTENDU que la stratégie prévoit des mesures applicables aux municipalités, dont la présentation annuelle au conseil municipal d'un rapport annuel de gestion d'eau potable, la production d'un état de situation et d'un plan d'action;

ATTENDU le rapport préparé par monsieur Martin Careau, ingénieur et directeur des Services techniques, en date du 29 juillet 2014;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;

ET RÉSOLU que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier prend acte du rapport annuel de la gestion de l'eau potable et entérine l'état de situation et le plan d'action qui y sont annexés.

ADOPTÉE

454-2014 **SÉMINAIRE DE FORMATION 2014 DE L'AIMQ**

ATTENDU le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU d'autoriser l'inscription du directeur des services techniques, monsieur Martin Careau, au Séminaire de formation AIMQ 2014 qui se tiendra du 14 au 17 septembre prochain à Lévis.

Le coût d'inscription au congrès, soit 608,83 \$, plus les taxes applicables, ainsi que les frais de séjour sont appropriés du poste budgétaire numéro 02-610-00-349.

ADOPTÉE

455-2014 **LIGNAGE DES RUES DÉSIRÉ-JUNEAU ET ANNE-HÉBERT**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade;

ET RÉSOLU d'autoriser une dépense approximative de 1 000 \$, plus taxes, pour le lignage des rues Désiré-Juneau et Anne-Hébert.

La dépense est imputée au poste budgétaire 02-320-00-499 après un transfert d'un montant équivalent du poste budgétaire 02-355-00-649.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

- 456-2014 **PAIEMENT NUMÉRO 3 : TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA RUE DÉSIRÉ-JUNEAU**
- ATTENDU** le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;
- IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 3 à Pax excavation inc. au montant de 119 167,28 \$. Ce montant tient compte des travaux réalisés au 29 août 2014, d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes. Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1225-2013, sous-projet 01.
- IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser le versement du chèque à l'entrepreneur en échange des quittances partielles des fournisseurs et sous-traitants ayant dénoncés leur contrat relativement au paiement numéro 2.
- ADOPTÉE**
- 457-2014 **PAIEMENTS 1 ET 2 : CONTRAT DE CONSTRUCTION D'UN Puits EN REMPLACEMENT DU Puits P-2**
- ATTENDU** le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques, en date du 8 septembre 2014;
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier;
ET RÉSOLU d'autoriser le versement des paiements numéros 1 et 2 à Les Forages L.B.M. inc. au montant respectif de 9 659 \$ et de 24 361,29 \$. Ces montants tiennent compte d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes. Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1249-2014.
- ADOPTÉE**
- 458-2014 **INSTALLATION D'UNE GOUTTIÈRE AU BÂTIMENT « LA RUCHE »**
- ATTENDU** le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Gouttières Jacques-Cartier pour l'installation d'une gouttière au bâtiment La Ruche, le tout conformément à la soumission datée du 27 août 2014 ;
- Le coût du contrat est de 550.00 \$, plus taxes, et la somme est imputée au poste budgétaire « biens durables » du budget d'opération.
- ADOPTÉE**
- 459-2014 **REEMPLACEMENT DE LA TOILE – ENTREPÔT CENTRE ANNE-HÉBERT**
- ATTENDU** le rapport de monsieur Martin Careau, directeur des Services techniques;
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Nettoile inc. pour le remplacement de la toile de l'entrepôt du Centre Anne-Hébert. Le tout conformément à la soumission datée du 3 septembre 2014.
- Le coût du contrat est de 2850,00 \$, plus taxes et la somme est imputée au poste budgétaire « biens durables » du budget d'opération.
- ADOPTÉE**



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

- 460-2014 **DEUXIÈME VERSEMENT À DOMAINE NOTRE-DAME**
- ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'autoriser le deuxième versement pour le camp de jour au Domaine Notre-Dame pour un montant de 15 384,50 \$.
- La dépense sera affectée au poste budgétaire 02-701-56-419, après une appropriation de 253,28 \$ de l'excédent de fonctionnement non-affecté.
- ADOPTÉE**
- 461-2014 **PROGRAMME PARASCOLAIRE DE GOLF ÉCOLE DES EXPLORATEURS**
- ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;
- IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'autoriser la signature d'un addenda au protocole pour le programme de golf pour les jeunes avec le Club de golf du Lac Saint-Joseph. L'addenda a pour objet l'ajout d'un volet pour la période scolaire en partenariat avec l'école des Explorateurs.
- ADOPTÉE**
- 462-2014 **AUTORISATION D'UTILISATION DE LOCAUX : SUPER C**
- ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;
- IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de salles au centre socioculturel Anne-Hébert pour l'installation d'un bureau de recrutement de personnel pour le Super C.
- IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser la location avec la tarification mensuelle suggérée par la directrice du Service.
- ADOPTÉE**
- 463-2014 **PROLONGATION ADJOINTE ADMINISTRATIVE ET RÉCEPTIONNISTE OCCASIONNELLE : SERVICE SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- ATTENDU** le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois ;
- IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves-J. Grenier;
ET RÉSOLU d'autoriser la prolongation du contrat de madame Manon Lévesque au poste d'adjointe administrative et réceptionniste occasionnelle pour le Service sports, loisirs, culture et vie communautaire. Elle sera rémunérée à l'échelon 3 de l'échelle salariale des occasionnelles et la prolongation se terminera le 31 décembre 2014.
- ADOPTÉE**
- 464-2014 **AJUSTEMENT FRAIS COMMUNS 2013**
- ATTENDU** le rapport de Mme Julie Cloutier, trésorière adjointe, en date du 5 septembre 2014 ;
- IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Nathalie Laprade;
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement pour l'ajustement des frais communs pour le local situé au 4560, route de Fossambault, pour l'année 2013, au montant de 4 393,82 \$, plus taxes, à madame Nathalie Bérubé. La dépense sera imputée au poste 02-590-00-513



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2014

après une appropriation de 4 557 \$ provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le directeur général et secrétaire trésorier Marcel Grenier dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 3 septembre 2014, laquelle comprend 156 commandes au montant de 98 139,27 \$.

LISTE DES CHEQUES

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 31 août 2014, laquelle totalise 660 098,33 \$.

465-2014 **APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot;
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 31 août 2014, laquelle totalise la somme de 140 945,68 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

Le chèque destiné à Briknor entrepreneur - briqueteur - maçon inc. doit être retenu jusqu'à la vérification, par le directeur des Services techniques, du type de pierre qui a été posée sur l'enseigne à l'entrée de la Ville.

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

À cette séance, aucun suivi des dossiers n'a été fait par les membres du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes*, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

466-2014 **AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nathalie Laprade,
ET RÉSOLU d'ajourner cette séance au 29 septembre 2014 à 19h30.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 20 h 20.

PIERRE DOLBEC
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER